

PRESENTATION DE Maître Marie CACCIAPAGLIA, AVOCATE AU BARREAU DES PYRENEES-ORIENTALES



Passionnée depuis son plus jeune âge par l'avocature, Maître CACCIAPAGLIA a étudié à la Faculté de Droit et des Sciences-Politiques de MONTPELLIER.

Elle va rapidement être attirée par le Droit Public et le Droit Européen des Droits de l'homme.

Elle suivra un premier Master 2 de Droit Public Général Option droit international et européen puis un deuxième Master 2 en Droit de l'Administration Territoriale.

Maître CACCIAPAGLIA va être amenée à réaliser des stages au cours de son cursus universitaire dans différentes administrations et va réaliser à quel point la défense des fonctionnaires et agents contractuels de droit public est importante.

Elle obtiendra son Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat en 2015, et prêtera serment auprès de la Cour d'Appel de MONTPELLIER.

Elle ouvrira très rapidement son propre Cabinet composé de deux avocats et un assistant juridique.

Sa détermination, son accessibilité et ses compétences vont l'amener à conclure différents partenariats avec des associations et syndicats locaux, départementaux et nationaux.

Elle collabore avec la Fédération Nationale des Assistants Familiaux et de la Protection de l'Enfance à compter du début de l'année 2021 syndicats et et mène différents combats à ses côtés, tels que l'animation au côté du Sénateur IACOVELLI d'une table ronde avec les différents acteurs de la Protection de l'Enfance aux fins de faire évoluer les conditions de prise en charge des enfants accueillis et les conditions de travail des assistants familiaux.

Maître CACCIAPAGLIA accompagne au quotidien les assistants familiaux employés par les personnes morales de droit public et par les personnes morales de droit privé via la Fédération pour leur apporter des réponses juridiques et les assiste de la phase de la commission consultative départementale paritaire à la contestation d'un retrait d'agrément et licenciement devant les juridictions administratives et sociales.

Elle est aussi amenée à intervenir devant le Juge des Enfants au soutien des enfants confiés à l'ASE.

Elle intervient par ailleurs sur tout le territoire national et notamment outre-mer.

Vous pouvez la contacter par mail à : cacciapaglia.esquirol.avocats@gmail.com et par téléphone au 04-68-55-46-11 et 06-50-87-92-49.